

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le quatorze novembre à 20H00 le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par la Maire, s'est réuni, en mairie, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Madame PIAULET Christine, Maire.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 17

Pouvoir : 5

Absents : 5

Date de la convocation : 8/11/2019

PRÉSENTS : PIAULET Christine, GAUTHIER Dominique, FRAUDEAU Jean-François, DEBIAIS Viviane, BEAUVAIS Magali, BERGONNIER Pascal, BIANCO Lydie, CHAINE Jean-Paul, CLAVÉ Louis, ERRAÏSS Malika, JARASSIER Corinne, LAROCHE Fabienne, LECOQ Christian, MILLIASSEAU Maurice, PHELIPPEAU Gilles, RENAUD Didier, ROYER Freddy.**REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR** :

Bruno MASSONNEAU représenté par V DEBIAIS

Thierry BEUROIS représenté par JFF FRAUDEAU

Maud BRUNIER représentée par C PIAULET

Jacqueline LAGARNAUDIE représentée par C LECOQ

Bruno SULLI représenté par D GAUTHIER

ABSENTS : BOURMAUD Melinda, BRUÈRE Charlotte, CHABOT Marie-Line, INGRASSIA Christine, LEVRAULT Charly.**Secrétaire de séance** : Fabienne LAROCHE**DELIBÉRATION N° 168****RAPPORTEUR** : Christine PIAULET**OBJET : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE GRAND CHÂTELLERAULT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

Par délibération du 8 juillet 2019, le conseil communautaire a pris acte du **rapport d'activité 2018 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés** et a décidé de le transmettre aux maires des communes membres de l'établissement public pour diffusion aux conseillers municipaux.

Les membres du conseil municipal sont informés que la **Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault, dans le cadre de sa compétence de collecte, d'élimination et de valorisation des déchets des ménages et assimilés, veille au bon fonctionnement des services mis à disposition des usagers** :

- collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles et emballages ménagers recyclables organisée du lundi au samedi, et en sacs fournis aux usagers;
- 10 déchèteries ouvertes du lundi au dimanche ;
- collecte bi-hebdomadaire du carton (hypercentre et zone Nord de Châtellerault) ;
- collecte en apport volontaire (297 globes à verre, 242 globes à papiers, 65 conteneurs à textiles, linges de maison et chaussures, 42 conteneurs enterrés à ordures ménagères, 29 conteneurs enterrés à emballages ménagers recyclables en 2018);

- programme de promotion du compostage individuel ;
- programme Economie Circulaire ;
- collecte des déchets verts et des encombrants sur rendez vous des personnes à mobilité réduite (plus de 70 ans, personnes handicapées ou seules sans moyen de locomotion).

VU le rapport d'activité 2018 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés,

Considérant que les conseillers municipaux doivent en être informés,

Le conseil municipal :

- confirme avoir pris connaissance du rapport d'activité 2018 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés tel que joint à la présente délibération.

VOTE

/

Publication en mairie le :
Christine Piaulet, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

